Community Profile 1996

Fredericton, New Brunswick

Publication November 1999

This report is also available in French. Ce rapport est également disponible en français. Veuillez vous adresser à la direction de la recherche, Service Correctionnel du Canada, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Should additional copies be required they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave., West, Ottawa, Ontario, K1A 0P9.

Acknowledgement

The Research Branch would like to acknowledge the contribution of Candace Brookbank for producing 27 community profiles, Cindy Lee Olah for processing the demographic and federal corrections data, Roberta Sinclair and Colleen Dell for describing the community-based federal reintegration activities, and Cathy Delnef for her painstaking preparation of the french documents. This project could not have been completed were it not for the continued cooperation and goodwill of numerous people in several government departments who provided data, supporting definitions, and feedback on the reports.

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION 1

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE 2
Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996 3

ECONOMIC PROFILE 3

CRIME PROFILE 4
Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996 5
Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996 7

COURTS PROFILE 7
Adult Courts 7
Youth Courts 8
Table 4a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92 9
Table 4b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97 10

CORRECTIONS PROFILE 10
Table 5: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada 11
Provincial/Territorial Adult Corrections 12
Youth Corrections 13
Federal Custodial Services 14
Federal Community Supervision Services 14
Federal Supervision Population Caseload and Characteristics 14
Community-Based Federal Reintegration Activities 15

SUMMARY 16

FREDERICTON, NEW BRUNSWICK

Research Branch
Correctional Service of Canada

INTRODUCTION

This study provides a profile of demographic, social, economic, crime, court, and correctional information for the city of Fredericton. The purpose of this profile is to demonstrate the utility of community crime and census data for criminal justice information sharing and community planning. Where possible, information matching census reference periods is used, e.g., 1991 and 1996.[1] Similarly, the intent is to report data that relates to one geographical target area, namely, a Census Metropolitan Area (CMA) or for smaller communities, a Census Subdivision (CSD). All demographic and social indicators conform with CMA or CSD boundaries.[2] Where criminal justice information is not compatible with these boundaries, this is noted.

Data sources for each justice sector provide carefully aggregated counts but simply cannot define coverage in terms of geographical target areas with any kind of precision. One reason is that jurisdictional areas for policing activity and regions feeding into court locations do not match. In practical terms, this means that several police agencies may report to a single court location and some may report to other court locations as well. Clearly, police and court activities reported within a CMA or CSD are estimates at best.

The Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS) is the focal point of a federal-provincial/territorial initiative dedicated to the production of national statistics and information on the justice system in Canada. Analysis of crime and courts data presented here should take into consideration differences between CCJS survey scoring rules which impede comparison across justice sectors. In the production of multi-level data, inconsistencies inevitably occur in terms of scope, coverage, reference periods, time-lags, and geography. In conjunction with data presentation, the following sections identify in general terms, the scope and coverage for each data source.

1 Occasionally, availability necessitates reporting information for other time periods (e.g., 1990 and 1995).

2 Statistics Canada defines CMA as a large urban core (population of 100,000 or over) together with adjacent urban and rural areas which have a high degree of economic and social integration. The areas that police forces serve may differ in their mix of urban/suburban populations, making the comparability of crime rates among these forces difficult. This is addressed by analyzing crime rates by CMA. Usually, more than one police force is responsible for enforcing the law within the boundaries of a CMA. CSD is the general term applying to municipalities (as determined by provincial legislation) or their equivalent (e.g., Indian reserves, Indian settlements, and unorganized territories). In Newfoundland, Nova Scotia, and British Columbia, the term also describes geographic areas that have been created by Statistics Canada in cooperation with the provinces as equivalents for municipalities for the dissemination of statistical data.

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE

The Fredericton CSD encompasses an area of 129.6 square kilometers[3] and includes 37 place names.[4]

In criminological research, the volume of reported crime in a community is often expressed in terms of three factors: 1) the size of the population in question, 2) the proportion of the population at each age group, and 3) the incidence of criminal offences per person at each age.[5]

- Between 1991 and 1996, the population of Fredericton showed a modicum growth, reaching 46,505 by 1996, an increase of 40 or 0.1% over 1991.

- Between 1991 and 1996, the population increased slightly and so did the crime rate from 6,618 offences to 6,713 offences per 100,000 population (see Table 3).

- The proportion of the population in the age groups 12-17 and 18-24, historically the age groups at high risk for criminal involvement, declined by 7.1% between 1991 and 1996. The number of 18-24 year olds, arguably the group most at risk for criminal involvement, dropped by 6.3% (see Table 1).[6]

- Between 1991 and 1996, the aging in the Fredericton population was gradual. The decrease in both the proportion and absolute numbers of those between the ages of 18 and 24 was not accompanied by a decrease in the crime rate in 1996 (see Table 3).

3 Statistics Canada. (1996). *GeoSuite*, 1996 Census CD-ROM, (Cat. No. 92F0085XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

4 Place name is not a standard geographical term but rather a general information term for localities which have a "sense of place," such as cities, urban areas, neighbourhoods, post offices, communities and unincorporated or even uninhabited places; Statistics Canada. (1996). *Census Dictionary, Final Edition*, (Cat. No. 92-351-XPE), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

5 Philip C. Sagi and Charles F. Wellford. (1968). "Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics," *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, Vol. 59, No.1.

6 Studies suggest that young people are more likely to engage in crime; the prevalence of offending peaks during teenage years and decreases during one's twenties. See Gottfredson and Hirschi. (1990). *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford, California.

Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996, Fredericton, NB[7]

	1991		1996		1991-1996
Age Groups	**Population**	**% of Total**	**Population**	**% of Total**	**% Change**
Under 12	6,145	13.2	6,040	13.0	↓1.7
12-17	3,440	7.4	3,145	6.8	↓8.6
18-24	6,415	13.8	6,010	12.9	↓6.3
25-34	8,245	17.7	7,975	17.1	↓3.3
35-44	6,930	14.9	6,830	14.7	↓1.4
45-54	5,180	11.1	5,990	12.9	↑15.6
55+	10,105	21.7	10,515	22.6	↑4.1
Total*	46,465	100.0	46,505	100.0	↑0.1
Mean Age**			37.1		

* Totals do not add up due to random rounding; Statistics Canada. (1996). *Census Dictionary, Final Edition,* (Cat. No. 92-351-XPE), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

** The mean age is not available for 1991.

ECONOMIC PROFILE

Economic conditions, for example, unemployment and inflation, have the potential to influence the level of crime in our communities, particularly property crime.[8] The following information describes various aspects of the Fredericton population.

- In 1996, Fredericton had an unemployed population of 2,510 and an unemployment rate of 9.6%, whereas in 1991, the unemployed population was 2,720 and the rate higher at 10.2%. Between 1991 and 1996, both the number of unemployed and the unemployment rate decreased, although the population and the crime rate remained stable (see Tables 1 and 3).[9]

- In 1995, the average household income was $48,003. This was higher than the 1990 average of $44,775. In 1995, the lower level income distribution was as follows:

---

7 Population by Single Years of Age (111), Showing Sex (3), for Selected Census Subdivisions, 1991 and 1996 Censuses (100% Data), Statistics Canada. (1999). Custom Data Run, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

8 Classic studies include Kenneth L. Avio and C. Scott Clark. (1976). *Property Crime in Canada: An Econometric Study,* Ontario Economic Council, Toronto; and James Alan Fox. (1978). *Forecasting Crime Data,* D.C. Heath and Company, Toronto, Ontario.

9 Population 15 Years and Over by Age Groups (17) and Marital Status (6), Showing Labour Force Activity (8) and Sex (3), for Canada, Provinces, and Territories, 1991 and 1996 Censuses, (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1991). *Area Profile Series - Census Divisions and Subdivisions in Canada,* (Intermittent Cat. Nos. 95-301-XPB to 95-398-XPB); (1996). *Profile of Census Divisions and Subdivisions in Canada* CD-ROM, (Cat. No. 95F0181XDB96001), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

- 24.3% of families earned an income of less than $20,000;
- 39.1% earned less than $30,000.[10]

- In 1996, 18.5% of census families were lone-parent families compared with 15.8% in 1991.[11]

- In 1996, 1,980 (4.3%) of Fredericton's population belonged to a visible minority group, and these represented only 0.1% of Canada's total visible minority population.[12] Visible minority presence in the criminal justice process in the past has been quite low.

- In 1996, 775 individuals (1.7%) reported language spoken at home as other than English or French.[13] A functional ability in one of Canada's official languages is one of the requirements for effective labour force participation.

Overall, a comparison of 1991 and 1996 economic indicators suggest that Fredericton's economic climate in 1996 experienced a slight upturn and therefore may be a factor contributing to the stable crime rate over the same period.

CRIME PROFILE

The Canadian criminal justice system is administered by four inter-related components: police, prosecution, courts, and correctional services. While the federal government has the authority to legislate in the area of criminal law and procedure, the responsibility for the administration of justice rests with the provincial governments.

---

10 Private Households by Household Type and Size (12) and Household Income Groups (22) in Constant (1995) Dollars, for Canada, Provinces, and Territories, 1990 and 1995 (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1991). *Area Profile Series - Census Divisions and Subdivisions in Canada,* (Intermittent Cat. Nos. 95-301-XPB to 95-398-XPB); (1996). *Profile of Census Divisions and Subdivisions in Canada* CD-ROM, (Cat. No. 95F0181XDB96001), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

11 Census Families in Private Households by Age Groups of Youngest Never-Married Child at Home (10), Showing Family Structure (7), for Canada, Provinces, and Territories, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1991). *Area Profile Series - Census Divisions and Subdivisions in Canada,* (Intermittent Cat. Nos. 95-301-XPB to 95-398-XPB); (1996). *Profile of Census Divisions and Subdivisions in Canada* CD-ROM, (Cat. No. 95F0181XDB96001), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

12 Total Population by Visible Minority Population (14) and Sex (3), for Canada, Provinces, and Territories, 1996 Census (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1991). *Area Profile Series - Census Divisions and Subdivisions in Canada,* (Intermittent Cat. Nos. 95-301-XPB to 95-398-XPB); (1996). *Profile of Census Divisions and Subdivisions in Canada* CD-ROM, (Cat. No. 95F0181XDB96001), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

13 Detailed Home Language (122): Number of Respondents by Type of Answer (2) and Sex (3), for Canada, Provinces, and Territories, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1991). *Area Profile Series - Census Divisions and Subdivisions in Canada,* (Intermittent Cat. Nos. 95-301-XPB to 95-398-XPB); (1996). *Profile of Census Divisions and Subdivisions in Canada* CD-ROM, (Cat. No. 95F0181XDB96001), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

Since 1962, Canadian police agencies have reported criminal incidents that come to their attention to the Uniform Crime Reporting (UCR) survey at the Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada. Today, the UCR survey has almost full national coverage of incidents involving adults and youth. Note that crime rates exclude traffic offences. Additionally, as of 1992, data on municipal by-law incidents are not available, and as of 1995, data on provincial statute incidents are not available. Accordingly, 1991 data have been adjusted to permit comparisons with 1996 figures.

"Incident" is the basis for counting reported crime. Counts are taken according to the most serious offence in an occurrence. In the determination of most serious offence, violent offences take precedence over non-violent offences. Within these two categories, offences are then sorted according to the maximum sentence under the *Criminal Code*. Additionally, the UCR survey scores violent incidents differently from other types of crime. For violent crimes, one incident is counted for each victim in an occurrence, and for non-violent crimes, one incident is counted for every separate occurrence.

This section reviews crimes reported in 1991 and 1996 by the Fredericton Police Force.

Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996, Fredericton, New Brunswick[14]

OFFENCE	ACTUAL OFFENCES		ADULTS CHARGED		YOUTH CHARGED	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
HOMICIDE & RELATED	0	1	0	1	0	0
ATTEMPTED MURDER	2	0	1	0	0	0
SEX OFFENCES	46	79	15	38	3	6
MAJOR ASSAULT	82	85	49	49	10	18
COMMON ASSAULT	232	352	121	173	22	51
ROBBERY	16	16	8	14	3	2
BREAK & ENTER	310	446	66	42	48	41
THEFT	1,536	1,228	232	204	75	94
TOTAL CRIMINAL CODE*	3,159	3,220	787	831	236	300
DRUG OFFENCES	29	83	27	68	3	10
TOTAL OFFENCES**	3,190	3,303	816	899	239	310

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

14 Canadian Centre for Justice Statistics, Uniform Crime Reporting Survey, Custom Data Run (1991 and 1996), Statistics Canada.

Table 2 displays the incidence of actual offences ("actual" offences being all reported offences, less those investigated and shown as unfounded) and persons charged (adults and youth) by a selected number of offence categories (offences most likely to result in a prison term).

- In 1996, there were 3,303 total actual offences, a 3.5% increase since 1991.

- Offences in 1996 against the *Criminal Code of Canada* - generally considered the most serious - totalled 3,220. This represents a 1.9% increase since 1991. In 1996, overall percentage distributions for the major offence categories were:

    - Homicide and related - 0.03%
    - Sex offences – 2.4%
    - Major assault - 2.6%
    - Common assault – 10.7%
    - Robbery – 0.5%
    - Break and enter – 13.5%
    - Theft – 37.2%
    - Drug offences – 2.5%

- In 1996, a total of 1,209 persons (899 adults and 310 youth) were charged with a criminal offence, up 14.6% from 1991 (1,055). In 1996:

    - 74.4% were adults; and
    - 25.6% were young offenders.

Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996, Fredericton, New Brunswick [15]

OFFENCE	CRIME RATES PER 100,000 POPULATION*		% CHANGE 1991-1996
	1991	1996	
HOMICIDE & RELATED	0	2	↑200.0
ATTEMPTED MURDER	4	0	↓100.0
SEX OFFENCES	95	161	↑69.5
MAJOR ASSAULT	170	173	↑1.8
COMMON ASSAULT	481	715	↑48.6
ROBBERY	33	33	0.0
BREAK & ENTER	643	907	↑41.1
THEFT	3,187	2,496	↓21.7
TOTAL CRIMINAL CODE**	6,554	6,545	↓0.1
DRUG OFFENCES	60	169	↑181.7
TOTAL OFFENCES***	6,618	6,713	↑1.4

* Based on a 1991 population of 48,800 and a 1996 population of 49,200.
** Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
*** Total includes other federal statutes (not shown in table).

Table 3 compares the crime rates in 1991 and 1996. The crime rate (per 100,000 population) scarcely changed in Fredericton between 1991 and 1996. The overall crime rate (total offences) increased by only 1.4% within that time period.

- Between 1991 and 1996, the rates for all major offence categories (with appreciable volume) except theft, showed an increase. On the other hand, theft, a high frequency incident, decreased by 21.7%.

COURTS PROFILE

Adult Courts

Through a process of collaboration with provincial and territorial government departments responsible for adult criminal courts, the Adult Criminal Court Survey (ACCS) at the Canadian

15 Population figures that have been used to calculate crime rates differ slightly from the census figures in Table 1. Crime rates for 1991 are based on population figures taken directly from the municipality; those for 1996 are post-censal population estimates based on 1991 census boundaries.

Centre for Justice Statistics collects data on *Criminal Code* and other federal statute charges. The individuals that proceed to adult criminal court involve adults 18 years of age and older, companies, and youth that are transferred from youth court.

Currently, the ACCS represents approximately 80% of the national adult criminal court caseload. Note that at this time, superior courts do not report to the survey. This has implications for federal corrections because typically, more serious offenders are tried in superior court and if convicted, are more likely to receive a prison term in a federal penitentiary. ACCS reports, therefore, underestimate the number of prison sentences two years and over.

For a number of reasons, drawing direct comparisons between crime and court information is not feasible. Some of the reasons relate to differences in the way incidents or cases are counted by each survey. For example, in recording police incidents that are cleared by charge and proceed to court, the ACCS treats violent crime in the same way as non-violent crime.

"Case" is the basis for presenting adult criminal court counts. A case is one or more charges against an accused person or corporation, where the charges are disposed of in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most serious in the case through a rank ordering based first on seriousness of disposition (convictions being the most serious), second on offence severity (using a scale that ranks approximately 90 offences), and finally on sentence severity (used if there are multiple convictions).

In New Brunswick, the Department of Justice handles the administration of court services. At the time of preparing this report, adult criminal courts in seven provinces and two territories report to the ACCS. Currently, New Brunswick does not report to the survey.

Youth Courts

For several years, the Canadian Centre for Justice Statistics has collected data on *Criminal Code* and other federal statute charges heard by youth courts across Canada. Today, the Youth Court Survey (YCS) represents 100% of the national youth court caseload for youth aged 12 to 17.

The YCS uses "case" as the basis for reporting youth criminal court counts. A case is one or more charges against a youth where the charges are first presented in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most significant charge in the case through a rank ordering based first on the decision of the court (transfer to adult court, and guilty finding being the two most serious), second on nature of the offence (violent charges being the most serious), and finally on seriousness of disposition (secure custody being the most serious).

Youth criminal matters are heard in Provincial Court and associated administrative matters are the responsibility of the Court Services Division of the Department of Justice. The young offender court location reported here is in Fredericton.

Young offender courts hear a large volume of cases. In 1996/97, a total of 338 cases were heard in Fredericton, down 2.3% from 1991/92. The proportion of cases resulting in a conviction decreased as well, from 89% in 1991/92 to 87% in 1996/97.

Table 4a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92, Fredericton, NB[16]

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	0	0	0	0	0
ATTEMPTED MURDER	0	0	0	0	0
SEX OFFENCES	5	4	0	0	4
MAJOR ASSAULT	11	10	0	0	10
COMMON ASSAULT	36	25	3	0	22
ROBBERY	3	3	2	0	1
BREAK & ENTER	71	64	14	14	36
THEFT	84	62	4	9	49
TOTAL CRIMINAL CODE*	295	248	46	39	163
DRUG OFFENCES	5	4	0	1	3
TOTAL OFFENCES**	346	308	56	67	185

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

Of the youth convicted in 1996/97:

- 48 (16.3%) were sentenced to secure custody;
- 54 (18.4%) were sentenced to open custody; and
- 192 (65.3%) received a non-custodial sentence.

- In 1996/97, the single largest number of cases heard (75) involved a charge of theft, with 61 cases producing a guilty verdict. Of those found guilty of theft, 4 were sentenced to secure custody, 5 to open custody, and 52 received a non-custodial sentence (such as, probation, fine, compensation, pay purchaser, compensation in kind, community service order, absolute discharge, or other).

- According to Tables 5a and 5b, in 1996/97 fewer cases were heard, there were a smaller number of convictions, and fewer youth were sentenced to secure and open custody.

16 Canadian Centre for Justice Statistics, Youth Court Survey, Custom Data Run (1991/92 and 1996/97), Statistics Canada.

Table 4b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97, Fredericton, NB

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	0	0	0	0	0
ATTEMPTED MURDER	0	0	0	0	0
SEX OFFENCES	5	1	0	0	1
MAJOR ASSAULT	16	12	3	0	9
COMMON ASSAULT	57	44	2	6	36
ROBBERY	2	2	0	1	1
BREAK & ENTER	40	35	10	8	17
THEFT	75	61	4	5	52
TOTAL CRIMINAL CODE*	294	239	39	37	163
DRUG OFFENCES	20	14	0	0	14
TOTAL OFFENCES**	338	294	48	54	192

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

CORRECTIONS PROFILE

The correctional services sector is the final point in the criminal justice process and its caseload is influenced by policing and courts activity. Five primary responsibilities fall under the jurisdiction of adult correctional services in Canada: custodial remands, custodial sentences, supervised probation, conditional release, and parole.

Provinces have exclusive responsibility for community and custodial services for young offenders, and for adult offenders sentenced to incarceration for an aggregate term of less than two years. The *Criminal Code* stipulates that the Correctional Service of Canada is responsible for those sentenced to a prison term of two years or more. However, federally sentenced offenders are typically held in a provincial facility while awaiting trial and sentence.

Exchange of Service Agreements (ESA) provide for the transfer of services for offenders between the federal government and most provinces. These agreements permit selected federal offenders to serve sentences in provincial facilities and vice versa. Negotiated agreements may also provide for efficient delivery of parole supervision, community assessments, health, psychiatric, and educational services. Such federal agreements exist with all but two provinces - Prince Edward Island and Ontario.

Table 5: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada[17]

	1991	1996
Correctional Facilities		
Provincial and Territorial	162	148
Federal*	53	64
Federal Parole Offices	68	69
Staff		
Provincial and Territorial	16,061	15,749
Federal	10,863	11,926
Incarceration Count (Average Daily)**		
Provincial and Territorial	18,940	20,023
Federal	11,783	14,143
Community Supervision Count (March 31)		
Provincial and Territorial Probation	82,796	99,220
Provincial and Territorial Parole	2,822	3,146
Federal Day Parole	1,841	1,212
Federal Full Parole	4,468	4,987
Federal Statutory Release	2,520	2,727
Other***	578	385

* Includes 41 (49 in 1996) correctional institutions and 12 (15 in 1996) community correctional centres.

** Excludes inmates temporarily not in custody at the time of the count.

*** Includes incarcerated offenders on temporary absences, those awaiting trial, and escapees. Also includes provincial inmates on day and full parole supervised by the Correctional Service of Canada in areas without provincial offices. Excludes temporary detainees and deported inmates.

The authority to grant parole is provided by the federal *Corrections and Conditional Release Act* and respective provincial and territorial legislation. Quebec, Ontario, and British Columbia operate parole boards that have jurisdiction over all offenders in their respective institutions. The National Parole Board has the authority to grant, deny, terminate, or revoke parole for federal inmates, and for provincial inmates in provinces and territories where no provincial board exists.

Supervision of the planned and gradual release of inmates back into the community through conditional release mechanisms is administered by both the federal and provincial/territorial correctional systems. The mechanisms for conditional release are: temporary absence, day

17 Solicitor General Canada. (1992 and 1997 Editions). *Basic Facts About Corrections in Canada*, Ottawa, Ontario. Incarceration and community supervision counts, as well as number of provincial facilities, are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1990/91, 1995/96, and 1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

parole, full parole, and statutory release. The monitoring and supervision of provincial parolees belongs to the Correctional Service of Canada, and to provincial correctional services in those provinces where provincial parole boards exist. Table 5 outlines the distribution of services.

Because arrangements for the delivery of custodial services vary across Canada, the characteristics of custodial populations differ across jurisdictions. As indicated in Table 5, at any one time, there are about 10 provincial inmates for every 6 federal inmates. Additionally, there are major differences between federal and provincial correctional system admission counts.

- During 1991/92 in Canada, there were 243,747 admissions to provincial/territorial custody and 5,344 warrant of committal admissions to federal custody (excludes transfers or revocations of parole or statutory release).[18]

- During 1996/97 in Canada, there were 225,462 admissions to provincial/territorial custody and 4,569 warrant of committal admissions to federal custody.

Differences between provincial and federal custodial sentences can be observed as well. In 1991/92, the average aggregate sentence length on admission for provincial offenders was 1 month versus 45 months for federal offenders (excludes those persons serving life sentences), or a sentence length ratio of 1 to 45. In 1996/97, the ratio was 1 to 43.

The Canadian Centre for Justice Statistics conducts national surveys in the corrections area. Since the mid-1980's, the Adult and Youth Key Indicator Surveys have provided time series data useful for trend analysis on correctional admissions to custody and supervised probation. As of March 1996, the Youth Custody and Community Services (YCCS) Survey has collected data on youth serving custody and community service dispositions. The Adult Corrections Survey (ACS) collects aggregate caseload and case characteristics data for custodial and non-custodial correctional services at both the federal and provincial/territorial levels.

Note that youth and adult corrections figures reported here are not taken from CCJS surveys. These surveys do not yet serve as a sub-provincial data source. Provincial corrections figures reported here are taken from the province and, therefore, are not comparable with those reported for other Canadian communities.

Provincial/Territorial Adult Corrections

In New Brunswick, Community and Correctional Services Division, Department of the Solicitor General, is responsible for adult offenders sentenced to two years less a day, and for the supervision of offenders on probation, fine option programs, community service orders, and temporary absences. As of September 1996, this Division is also responsible for the supervision of offenders given conditional release sentences by the courts.

---

18 Figures are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

In 1996, adult provincial facilities in Fredericton included:

- New Brunswick Central Reformatory; and
- Fredericton Provincial Jail (closed January 10, 1998).

- On March 31, 1996, there were 83 adults under custodial supervision in Fredericton including:[19]

  - 54 adults (65.1%) under secure custody
  - 23 adults (27.7%) on temporary absence; and
  - 6 adults (7.2%) in custody under remand.

- During March 1996, the monthly caseload of adults under probationary supervision in Fredericton was 361.[20]

Youth Corrections

In New Brunswick, sentenced young offenders are under the jurisdiction of the Community and Correctional Services Division, Department of the Solicitor General, which is responsible for the delivery of custodial facilities and community-based programs including probation, fine option programs, community service orders, temporary releases, and alternative measures.

In 1996, youth correctional facilities in Fredericton included:

- New Brunswick Training School (secure custody) (closed February 25, 1998);
- Fredericton John Howard Society Group Home (open custody); and
- Fredericton Foster Homes.

- On March 29, 1996, there were 93 youth under custodial supervision in Fredericton including:

  - 55 youth (59.1%) under secure custody in the New Brunswick Training School;
  - 15 youth (16.1%) under open custody in the Fredericton John Howard Society Group Home;
  - 5 youth (5.4%) under open custody in a foster home; and
  - 18 youth (19.4%) in custody under remand.

---

19 Adult and youth provincial custody figures are provided by Community and Correctional Services Division. (March 31, 1996). New Brunswick Department of the Solicitor General, Fredericton, New Brunswick. Daily institutional population counts include under sentence, intermittent sentences, temporary absences, and remands. Figures do not include inmates imprisoned in provincial facilities under an Exchange of Service Agreement.

20 Adult and youth provincial supervision figures are provided by Community and Correctional Services Division. (March 31, 1996). New Brunswick Department of the Solicitor General, Fredericton, New Brunswick. Adult and youth probation figures are based on monthly caseload counts.

- During March 1996, the monthly caseload of youth under supervision in Fredericton was 193 including:

    - 174 youth (90.2%) on probation; and
    - 19 youth (9.8%) on an alternative measures program.

Federal Custodial Services

There are no federal facilities located in Fredericton.

Federal Community Supervision Services

Saint John is headquarters for the New Brunswick West District Office which oversees Saint John and Fredericton. In 1997/98, parole services in the Fredericton area were supplied by the Fredericton Parole Office.

- In 1997/98, the actual operating expenditure for the Fredericton Parole Office was $339,924.[21]

- In 1997/98, the actual operating expenditure for the New Brunswick West District Parole Office was $1,185,542.

On March 31, 1996, there were 26 federal offenders under supervision by the Fredericton Parole Office. This number included:[22]

- 4 offenders (15.4%) on day parole;
- 8 offenders (30.8%) on full parole;
- 10 offenders (38.5%) on statutory release; and
- 4 offenders (15.4%) on other release status.

Federal Supervision Population Caseload and Characteristics

It is informative to continually monitor the characteristics of offenders under supervision. For these purposes, detailed caseload and profile information is available on federal offenders currently under supervision.[23]

---

21 Federal custody and supervision expenditures are provided by Comptroller's Branch, Corporate Services. (1997/98). Annual Cost of Maintaining Offender Exercise, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Excludes CORCAN revolving fund expenditures.

22 Performance Assurance Sector. (March 31, 1996). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. "Other release status" includes offenders who are unlawfully at large and those who are temporarily detained.

23 Performance Assurance Sector. (March 31, 1999). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Total number of offenders under supervision includes those who are unlawfully at large and temporarily detained.

On March 31, 1999, there were 36 offenders under supervision by the Fredericton Parole Office.

a) demographic characteristics

- 100% of parolees were male;
- the average age of parolees was 41.4 years;
- 2.6% were under age 25, 97.4% were age 25 or older;
- 79.5% were under age 50, 20.5% were age 50 or older; and
- 94.7% of parolees were Caucasian, and 5.3% were Aboriginal.

b) sentence characteristics

- 56.3% of parolees were serving an aggregate sentence of under 4 years;
- 34.4% were serving between 4 and 10 years; and
- 9.4% were serving a sentence of 10 years or more (excluding life sentences).

Community-Based Federal Reintegration Activities

In order to assist offenders with safe reintegration into the community following a term of incarceration, the Correctional Service of Canada contracts a broad range of post-release services. The following program information relates to offenders under federal supervision in the Fredericton district during the 1996/97 fiscal year:[24]

a) community residential facilities

- Contracts with community residential facilities yielded 270,548 offender bed-days. The accommodation expense was $5,303.

b) maintenance allowance

- Contracts incurred under the expenditure for maintenance allowance for offenders totalled $13,696 and covered 2,300 days.

c) psychological and psychiatric counselling programs

- Psychological and psychiatric counselling services were provided at a cost of $10,010.
- Assessments were completed at a cost of $6,090.

24 Community Program Resource Database. (1996/97). Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario.

e) other programs and services

- Other programs and services were delivered at a cost of $74,355.

SUMMARY

Fredericton, a city with a 1996 population of 46,505 inhabitants, has within its immediate vicinity, two adult provincial facilities, and an open and a secure youth facility. Police and court information reveal that in 1996 in Fredericton, 899 adults and 310 youth were charged with a criminal offence. After charges are laid, there is a considerable drop-off in the number of adults and youth who are then convicted, and when convicted, given a custodial sentence by the court. For example, in Fredericton, of 294 youth convicted in 1996/97, only 16.3% received secure custody.

Based on a comparison of social indicators for 1991 and 1996 including age composition of the population, incidence of low-income families, and unemployment rate, one would expect that overall criminal activity in Fredericton would not increase. More specifically, in 1996 the number of 18-24 year olds (at highest risk for criminal activity) dropped 6.3% while the unemployment rate dropped by 0.6 percentage points or 5.9%. On the other hand, an overall population increase of 0.1%. and a slight increase in household income are indicators that combine with others to make up the climate within which to examine crime. In fact, the crime rate in Fredericton increased only 1.4% between 1991 and 1996. The number of youth charged increased 29.7%, but there were fewer youth sentenced to secure and open custody. External factors also affect the ability of the system to respond to crime. Variables such as legislative amendments and changes in sentencing practices and criminal justice policies have the potential to influence reported crime and corrections figures.

Profil des collectivités 1996

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire ou pour toutes autres copies supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Remerciements

La Direction de la recherche aimerait remercier Candace Brookbank pour la création de 27 profils communautaires, Cindy Lee Olah pour l'entrée des données démographiques et des services correctionnels fédéraux, Roberta Sinclair et Colleen Dell pour la description des programmes communautaires fédéraux de réinsertion sociale et Cathy Delnef pour la préparation des documents en français. Ce projet n'aurait pas vu le jour sans la coopération et la bonne volonté de plusieurs personnes oeuvrant dans différents ministères gouvernementaux qui ont fourni des données, des renseignements précis et de la rétroaction sur les rapports.

Table des matières

Introduction 1

Profil démographique et social 2
Tableau 1 : Répartition de la population selon différents groupes d'âge, 1991 et 1996 3

Profil économique 3

Profil criminel 5
Tableau 2 : Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996 7
Tableau 3 : Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996 8

Profil des tribunaux 8
Tribunaux pour adultes 8
Tribunaux de la jeunesse 9
Tableau 4a : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991 et 1992 10
Tableau 4b : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996 et 1997 11

Profil des services correctionnels 12
Tableau 5 : Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada 13
Services correctionnels pour adultes dans les provinces et les territoires 14
Services correctionnels pour les jeunes 15
Services de détention fédéraux 16
Services fédéraux de surveillance dans la collectivité 16
Nombre de cas et de caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité 17
Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale 17

Résumé 18

Fredericton (Nouveau Brunswick)

Direction de la recherche
Service correctionnel du Canada

Introduction

Cette étude offre un profil des renseignements démographiques, sociaux, économiques, criminels, judiciaires et correctionnels pour la ville de Fredericton. Ce profil a pour objet de démontrer l'utilité des données de criminalité et de recensement dans la collectivité aux fins de la circulation de l'information pour la justice pénale et l'urbanisme. Lorsque c'est possible, nous utiliserons les renseignements criminels qui se rapportent à la période de recensement appropriée, 1991 et 1996 dans ce cas-ci[1]. Nous présentons aussi les données décrivant une région-cible géographique, plus précisément une Région métropolitaine de recensement (RMR) ou, pour les régions moins peuplées, une Agglomération de recensement (AR). Tous les indicateurs démographiques et sociaux respectent les limites de la RMR ou de l'AR[2]. Si les renseignements de la justice pénale ne concordent pas avec les régions-cibles définies, il y aura une note à cet effet.

Les sources de données pour chaque secteur du domaine judiciaire offrent des dénombrements ayant fait l'objet d'un regroupement minutieux, mais elles ne peuvent simplement pas définir le champ de l'enquête en termes de régions-cibles géographiques avec une certaine précision. Cette situation s'explique entre autres par le fait que les régions de juridiction responsables des activités des services policiers et les emplacements des tribunaux régissant ces régions ne concordent pas. En termes pratiques, cela signifie que plusieurs services de police peuvent se rapporter à un seul emplacement de tribunal et que d'autres peuvent se rapporter à plusieurs emplacements de tribunaux. Les activités des services policiers et des tribunaux rapportés dans une RMR sont évidemment des estimations approximatives des plus représentatives.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) constitue le point d'intérêt d'une initiative fédérale, provinciale et territoriale consacrée à la production de données statistiques d'envergure nationale et de renseignements sur le système judiciaire au Canada. L'analyse des données de criminalité et de tribunaux présentée dans ce document devrait tenir compte des différences entre les règles de recensement de l'enquête du CCSJ qui entravent à la réalisation

---

1 En raison de la disponibilité, il est parfois nécessaire de donner certains renseignements pour d'autres périodes (p. ex., 1990 et 1995).

2 Statistique Canada définit une RMR comme un grand noyau urbain (population d'au moins 100 000 habitants) avec les régions urbaines ou rurales adjacentes qui montrent un haut degré d'intégration économique et sociale. Les régions couvertes par les services de police peuvent se révéler différentes dans leur mélange de populations urbaines et suburbaines, ce qui rend difficile la comparaison des taux de criminalité relevés par les différents services de police. Ce problème peut être résolu en analysant le taux de criminalité de la RMR en entier. Habituellement, plus d'un service de police est responsable de l'application de la loi dans une RMR. Le terme AR s'applique aux municipalités (tel que déterminé par la législation provinciale) ou à leur équivalent (p. ex., les réserves indiennes ou les territoires non organisés). Pour Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique, ce terme décrit aussi les régions géographiques qui ont été créées par Statistique Canada en collaboration avec les provinces en tant qu'équivalents de municipalités pour la dissémination de données statistiques.

de comparaisons dans l'ensemble des secteurs judiciaires. Au cours de la production des données multidimensionnelles, des incohérences surviennent inévitablement sur le plan de la portée, du champ d'enquête, des périodes de référence, des retards et de la géographie. De concert avec la présentation des données, les prochaines sections déterminent, en des termes généraux, la portée et le champ d'enquête pour chaque source de données.

Profil démographique et social

L'AR de Fredericton couvre une superficie de 129,6 kilomètres[3] carrés et englobent 37 noms de lieu[4].

En criminologie, on exprime souvent le nombre d'infractions criminelles reportées dans une collectivité selon trois facteurs : 1) la taille de la population en question, 2) la proportion de la population dans chaque groupe d'âge et 3) le nombre d'infractions criminelles par personne pour chaque groupe d'âge[5].

- Entre 1991 et 1996, la population de Fredericton a très peu augmenté pour atteindre 46 505 personnes en 1996, soit une augmentation de 40 ou de 0,09 % depuis 1991.

- Entre 1991 et 1996, la population a légèrement augmenté de même que le taux de criminalité, passant de 6 618 à 6 713 infractions par tranche de 100 000 habitants (voir le Tableau 3).

- La proportion de la population dans les groupes d'âge de 12 à 17 ans et de 18 à 24 ans, soit historiquement les groupes d'âge représentant un risque d'implication criminelle élevé, a baissé de 7,1 % entre 1991 et 1996. La population dans le groupe d'âge de 18 à 24 ans, probablement le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle, a diminué de 6,3 % (voir le Tableau 1)[6].

---

[3] Statistique Canada, *GéoSuite*, CD-ROM du recensement de 1996, n° de catalogue 92F0085, 1996, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[4] Le nom des localités n'est pas un terme géographique standard, mais plutôt un terme général se rapportant aux localités ayant un « sentiment de localité », comme les villes, les zones urbaines, le voisinage, les bureaux de poste, les collectivités et les endroits sans personnalité morale, ou même inhabités. Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement, édition définitive*, 1996, n° de catalogue 92-351, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[5] SAGI, Philip C. et WELLFORD, Charles F. «Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics», *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, vol. 59, 1968, n° 1.

[6] Selon des études, les jeunes seraient plus susceptibles de poser un acte criminel; la fréquence des infractions atteint des sommets au cours de l'adolescence pour ensuite redescendre au cours de la vingtaine. Voir Gottfredson et Hirschi, 1990, *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford (Californie).

- Entre 1991 et 1996, le vieillissement de la population de Fredericton était graduel. Le déclin correspondant des personnes de 18 à 24 ans, tant en nombres absolus qu'en termes de proportion, n'a pas été accompagné par une baisse du taux de criminalité en 1996 (voir le Tableau 3).

Tableau 1
Répartition de la population selon différents groupes d'âge, 1991 et 1996, Fredericton[7]

	1991		1996		1991-1996
Groupes d'âge	**Population**	**Pourcentage du total**	**Population**	**Pourcentage du total**	**Pourcentage du changement**
Moins de 12	6 145	13,2	6 040	13,0	↓1,7
12 à 17	3 440	7,4	3 145	6,8	↓8,6
18 à 24	6 415	13,8	6 010	12,9	↓6,3
25 à 34	8 245	17,7	7 975	17,1	↓3,3
35 à 44	6 930	14,9	6 830	14,7	↓1,4
45 à 54	5 180	11,1	5 990	12,9	↑15,6
55 ou plus	10 105	21,7	10 515	22,6	↑4,1
Total*	**46 465**	**100,0**	**46 505**	**100,0**	**↑0,1**
Âge médian**			**37,1**		

* Les totaux ne sont pas exacts en raison de l'arrondissement aléatoire; Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, Édition définitive, 1996, N° de catalogue 92-351, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

** La médiane n'est pas disponible pour 1991.

Profil économique

Les conditions économiques, comme le chômage et l'inflation, peuvent avoir une incidence sur le taux de criminalité de nos collectivités, particulièrement pour les crimes contre les biens[8]. Les renseignements suivants décrivent les différents aspects de la population de Fredericton :

[7] Population par année d'âge (111), indiquant le sexe (3), pour certaines agglomérations de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (100 % des données), Statistique Canada, Totalisations personnalisées, 1999, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[8] Les études classiques comprennent Kenneth L. Avio et C. Scott Clark *Property Crime in Canada: An Econometric Study*, 1976, Conseil économique de l'Ontario, Toronto; et James Alan Fox *Forecasting Crime Data*, 1978, D.C. Heath and Company, Toronto (Ontario).

- En 1996, Fredericton comptait 2 510 chômeurs et un taux de chômage de 9,6 %, alors qu'en 1991, le nombre de chômeurs s'élevait à 2 720 pour un taux de 10,2 %. Entre 1991 et 1996, le nombre de chômeurs et le taux de chômage ont subi une baisse, alors que la population et le taux de criminalité sont demeurés stables (voir les Tableaux 1 et 3)[9].

- En 1995, le revenu familial moyen était de 48 003 $. Ce qui est plus élevé que le revenu moyen de 1990 qui était de 44 775 $. En 1995, la répartition des familles à faible revenu était la suivante :

    - 24,3 % des familles gagnaient un revenu inférieur à 20 000 $;
    - 39,1 % des familles gagnaient moins de 30 000 $[10].

- En 1996, 18,5 % des familles recensées étaient monoparentales comparativement à 15,8 % en 1991[11].

- En 1996, 1 980 (4,3 %) personnes de Fredericton faisaient partie d'une minorité visible, représentant seulement 0,1 % de la population totale des groupes minoritaires visibles au Canada[12]. Très peu de personnes faisant partie de ces minorités visibles ont comparu devant le système de justice pénale dans le passé.

- En 1996, 775 personnes (1,7 %) déclaraient parler une langue autre que le français ou l'anglais à la maison[13]. Une aptitude fonctionnelle dans l'une des langues officielles au

---

[9] Population âgée de 15 ans ou plus par groupes d'âge (17) et par état civil (6), en indiquant l'activité sur le marché du travail (8) et le sexe (3), pour le Canada, les provinces et les territoires; recensements de 1991 et de 1996, (20 % des données-échantillons), Statistique Canada, Série *Profils de secteurs – Divisions et subdivisions de recensement du Canada*, 1991, n^{os} de cat. intermittents de 95-301 à 95-398; *Profils des divisions et subdivisions de recensement du Canada* sur CD-ROM, 1996, n° de cat. 95F0181XDB96001, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[10] Ménages ordinaires par type et par taille (12), revenus des ménages (22) en dollars constants (1995), pour le Canada, les provinces et les territoires, recensements de 1990 et de 1995 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Série *Profils de secteurs – Divisions et subdivisions de recensement du Canada*, 1991, n^{os} de cat. intermittents de 95-301 à 95-398, *Profils des divisions et subdivisions de recensement du Canada* sur CD-ROM, 1996, n° de catalogue 95F0181XDB96001, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[11] Recensement des familles vivant en ménage ordinaire par groupes d'âge du plus jeune enfant jamais marié qui vit à la maison (10), indiquant la structure familiale (7), pour le Canada, les provinces et les territoires, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Série *Profils de secteurs – Divisions et subdivisions de recensement du Canada*, 1991, n^{os} de cat. intermittents de 95-301 à 95-398; *Profils des divisions et subdivisions de recensement du Canada* sur CD-ROM, 1996, n° de catalogue 95F0181XDB96001, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[12] Population totale, par population des groupes minoritaires visibles (14) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces et les territoires, recensement de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Série *Profils de secteurs – Divisions et subdivisions de recensement du Canada*, 1991, n^{os} de cat. intermittents de 95-301 à 95-398; *Profils des divisions et subdivisions de recensement du Canada* sur CD-ROM, 1996, n° de catalogue 95F0181XDB96001, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[13] Langue parlée à la maison (122) : Nombre de répondants par type de réponse (2) et par sexe (3), pour le Canada, les

Canada est l'une des exigences d'une participation efficace à la population active.

En général, une comparaison des indicateurs économiques de 1991 et de 1996 laisse penser que l'économie de Fredericton a connu un léger regain en 1996. Par conséquent, ceci pourrait être l'un des facteurs ayant contribué à la stabilité du taux de criminalité au cours de cette période.

Profil criminel

Le système canadien de justice pénale est administré par quatre composantes en interrelation, à savoir la police, la partie plaignante, les tribunaux et les services correctionnels. Bien que le gouvernement fédéral ait le pouvoir de légiférer dans le domaine des procédures et du droit criminel, la responsabilité de l'administration de la justice relève des gouvernements provinciaux.

Depuis 1962, les services de police du Canada ont signalé des incidents de nature criminelle qui sont portés à leur attention dans la *Déclaration uniforme de la criminalité* (DUC) du Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada. Aujourd'hui, la DUC couvre presque tous les incidents au niveau national impliquant des adultes et des jeunes. Veuillez noter que les statistiques criminelles n'englobent pas les infractions au Code de la route. De plus, depuis 1992, les données sur les incidents relatifs aux règlements municipaux ne sont pas disponibles et depuis 1995, celles sur les incidents relatifs aux lois provinciales ne sont pas disponibles. Les données de 1991 ont donc été ajustées en conséquence pour permettre une comparaison avec les chiffres de 1996.

Le terme « incident » est la base pour compter les crimes déclarés. Le compte est fait en fonction de l'infraction la plus grave lors d'un événement. Lors de la détermination de l'infraction la plus grave, les infractions avec violence ont préséance sur les infractions sans violence. À l'intérieur de ces deux catégories, les infractions sont ensuite réparties selon la peine maximale prévue par le *Code criminel*. De plus, la DUC classe les incidents à caractère violent différemment des autres types de crimes. Pour les crimes avec violence, on compte un incident pour chaque victime d'un événement, alors que pour les crimes sans violence, on compte un incident pour chaque événement individuel.

Cette section examine des crimes signalés en 1991 et en 1996 par le Service de police de Fredericton.

provinces et les territoires, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Série *Profils de secteurs – Divisions et subdivisions de recensement du Canada*, 1991, n^{os} de cat. intermittents de 95-301 à 95-398; *Profils des divisions et subdivisions de recensement du Canada* sur CD-ROM, 1996, n° de cat. 95F0181XDB96001, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

Le Tableau 2 indique le nombre d'infractions réelles (les infractions « réelles » étant des infractions rapportées moins celles jugées sans fondement après enquête) et de personnes inculpées (adultes et jeunes), classées selon un nombre choisi de catégories d'infractions (infractions les plus susceptibles d'entraîner une peine d'emprisonnement).

- En 1996, on a dénombré 3 303 infractions réelles, soit une hausse de 3,5 % depuis 1991.

- En 1996, on a signalé 3 220 infractions au *Code criminel du Canada*; infractions généralement considérées comme étant les plus graves. Ceci est une hausse de 1,9 % par rapport à 1991.

- Voici les répartitions des pourcentages globaux pour les catégories d'infractions majeures en 1996 :

    - Homicide et infractions connexes – 0,03 %
    - Infractions sexuelles – 2,4 %
    - Voies de fait graves – 2,6 %
    - Voies de fait simples – 10,7 %
    - Vol qualifié – 0,5 %
    - Introduction par effraction – 13,5 %
    - Vol – 37,2 %
    - Infractions en matière de drogue– 2,5 %

- En 1996, 1 209 personnes (899 adultes et 310 jeunes) ont été inculpées pour une infraction criminelle, soit une augmentation de 14,6 % depuis 1991 (1 055). En 1996 :

    - 74,4 % étaient des adultes;
    - 25,6 % étaient des jeunes.

Tableau 2
Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996, Fredericton (N.-B.)[14]

Infractions	Infractions réelles		Adultes inculpés		Jeunes inculpés	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
Homicide et Infractions connexes	0	1	0	1	0	0
Tentative de meurtre	2	0	1	0	0	0
Infractions sexuelles	46	79	15	38	3	6
Voies de fait graves	82	85	49	49	10	18
Voies de fait simples	232	352	121	173	22	51
Vol qualifié	16	16	8	14	3	2
Introduction par effraction	310	446	66	42	48	41
Vol	1 536	1 228	232	204	75	94
Total selon le *Code criminel**	**3 159**	**3 220**	**787**	**831**	**236**	**300**
Infractions en matière de drogue	29	83	27	68	3	10
Total des infractions**	**3 190**	**3 303**	**816**	**899**	**239**	**310**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Le Tableau 3 compare les taux de criminalité en 1991 et en 1996 à Fredericton. Le taux de criminalité, par tranche de 100 000 habitants, a très peu changé. Le taux de criminalité général (le total des infractions) a augmenté de 1,4 % seulement au cours de cette période.

- Entre 1991 et 1996, le taux de toutes les catégories d'infractions majeures (avec un montant appréciable) a augmenté à l'exception du vol. Ainsi, le vol, une catégorie à incidence élevée, a subi une baisse de 21,7 %.

[14] Centre canadien de la statistique juridique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité*, Totalisations personnalisées, 1991 et 1996, Statistique Canada.

Tableau 3
Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996, Fredericton (N.-B.)[15]

Infractions	Taux de criminalité par tranche de 100 000 habitants		Pourcentage du changement
	1991	1996	1991-1996
Homicide et infractions connexes	0	2	↑200,0
Tentative de meurtre	4	0	↓100,0
Infractions sexuelles	95	161	↑69,5
Voies de fait graves	170	173	↑1,8
Voies de fait simples	481	715	↑48,6
Vol qualifié	33	33	0,0
Introduction par effraction	643	907	↑41,1
Vol	3 187	2 496	↓21,7
Total selon le *Code criminel****	**6 554**	**6 545**	**↓0,1**
Infractions en matière de drogue	60	169	↑181,7
Total des infractions***	**6 618**	**6 713**	**↑1,4**

* Basé sur une population de 48 800 en 1991 et sur une population de 49 200 en 1996.
** Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
*** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des tribunaux

Tribunaux pour adultes

Par le biais d'un processus de collaboration avec des ministères des gouvernementaux provinciaux et territoriaux responsables des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, l'*Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes* (ETJCA) du Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur des accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant des lois fédérales. Les individus comparaissant devant le tribunal de juridiction criminelle pour adultes sont des personnes de 18 ans ou plus, des entreprises et des jeunes qui sont transférés du tribunal de la jeunesse.

[15] Les chiffres sur la population servant à calculer le taux de criminalité diffèrent légèrement des données de recensement qui figurent dans le Tableau 1. Les taux de criminalité de 1991 se fondaient sur les chiffres fournis par la municipalité; ceux de 1996 sont des estimations calculées après le recensement qui se fondent sur les limites du recensement de 1991.

Actuellement, l'ETJCA représente environ 80 % des cas relevant des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes au plan national. Il est à noter que, en ce moment, les Cours supérieures ne figurent pas dans l'Enquête. Ceci a des répercussions pour les services correctionnels fédéraux, puisque typiquement, les délinquants ayant commis des infractions plus graves sont jugés à la Cour supérieure et s'ils sont condamnés, ils sont plus susceptibles de purger une peine d'emprisonnement dans un pénitencier fédéral. Les rapports de l'ETJCA, par conséquent, sous-estiment le nombre de peines d'emprisonnement de deux ans ou plus.

Pour un certain nombre de raisons, il n'est pas possible d'établir de comparaisons directes entre les renseignements de criminalité et de tribunaux. Certaines des raisons ont trait aux différences sur la façon dont les incidents ou les cas sont recensés par chaque enquête. Par exemple, dans le cadre de la consignation des incidents relatifs aux services policiers qui sont classés par mise en accusation et jugés par le tribunal, l'ETJCA traite le crime avec violence de la même façon que le crime sans violence.

Le « cas » est la base qui sert pour la présentation du compte des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dans ce profil. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre une personne ou une société et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision la plus grave (la condamnation étant la plus grave), ensuite sur la gravité de l'infraction (en utilisant une échelle qui classe environ 90 infractions) et enfin, sur la gravité de la peine (utilisée s'il y a des condamnations multiples).

Au Nouveau-Brunswick, le Ministère de la Justice se charge de l'administration des services judiciaires. Lors de la rédaction de ce rapport, les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes de sept provinces et de deux territoires signalaient les crimes à l'ETJCA . Actuellement, le Nouveau-Brunswick ne fait aucune déclaration à l'ETJCA.

Tribunaux de la jeunesse

Depuis plusieurs années, le Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur les accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant de la loi fédérale qui sont portées devant les tribunaux de la jeunesse partout au Canada. Aujourd'hui, l'*Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse* (ETJ) représente 100 % des cas relevant des tribunaux pour adolescents au plan national impliquant des adolescents âgés de 12 à 17 ans. L'ETJ utilise le « cas » comme base pour signaler le compte des tribunaux de juridiction criminelle pour jeunes. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre un jeune et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction principale ou la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision du tribunal (le transfert au tribunal pour adultes et le verdict de culpabilité étant les deux décisions les plus graves), ensuite sur la nature de l'infraction (les accusations de violence sont considérées les plus graves), et enfin, sur la gravité de la décision (la garde en milieu fermé étant la décision la plus grave).

La Cour provinciale entend les causes criminelles impliquant les jeunes. Les questions administratives sont sous la responsabilité de la Division des services judiciaires du Ministère de la Justice. Le tribunal de la jeunesse qui fait partie de ce profil est situé à Fredericton.

Tableau 4a
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991-1992, Fredericton (N.-B.)[16]

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	0	0	0	0	0
Infractions sexuelles	5	4	0	0	4
Voies de fait graves	11	10	0	0	10
Voies de fait simples	36	25	3	0	22
Vol qualifié	3	3	2	0	1
Introduction par effraction	71	64	14	14	36
Vol	84	62	4	9	49
Total selon le *Code criminel**	**295**	**248**	**46**	**39**	**163**
Infractions en matière de drogue	5	4	0	1	3
Total des infractions**	**346**	**308**	**56**	**67**	**185**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

[16] Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse*, Totalisations personnalisées, 1991-1992 et 1996-1997, Statistique Canada.

En 1996-1997, le tribunal de la jeunesse a entendu 338 causes à Fredericton, soit une baisse de 2,3 % depuis 1991-1992. La proportion de causes entraînant un verdict de culpabilité a également diminué, passant de 89 % en 1991-1992 à 87 % en 1996-1997.

Parmi les jeunes déclarés coupables en 1996-1997 :

- 48 (16,3 %) ont été condamnés à une garde en milieu fermé;
- 54 (18,4 %) ont été condamnés à une garde en milieu ouvert;
- 192 (65,3 %) ont reçu une peine non privative de liberté.

- En 1996-1997, le plus grand nombre de causes entendues (75) faisait intervenir des inculpations de vol, dont 61 entraînant un verdict de culpabilité. Parmi ces coupables, 4 ont été condamnés à une garde en milieu fermé, 5 à une garde en milieu ouvert et 52 ont reçu une peine non privative de liberté (comme la probation, l'amende, l'indemnisation, le paiement du prix de l'article, la compensation en nature, l'ordonnance de service communautaire, l'absolution inconditionnelle ou une autre condamnation).

Tableau 4b
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996-1997, Fredericton (N.-B.)

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	0	0	0	0	0
Infractions sexuelles	5	1	0	0	1
Voies de fait graves	16	12	3	0	9
Voies de fait simples	57	44	2	6	36
Vol qualifié	2	2	0	1	1
Introduction par effraction	40	35	10	8	17
Vol	75	61	4	5	52
Total selon le *Code criminel**	**294**	**239**	**39**	**37**	**163**
Infractions en matière de drogue	20	14	0	0	14
Total des infractions**	**338**	**294**	**48**	**54**	**192**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

- Selon les Tableaux 4aA et 4bB, en 1996-1996, il y a eu une baisse du nombre de causes entendues, un plus petit nombre de condamnations et moins de jeunes ont été condamnés à une garde en milieu fermé ou à une garde en milieu ouvert.

Profil des services correctionnels

Les services correctionnels représentent la fin du processus de justice pénale et le nombre de cas est influencé par le travail de la police et des tribunaux. Les services correctionnels pour adultes au Canada ont cinq responsabilités principales, soit la détention préventive, la peine d'emprisonnement, la probation sous surveillance, la mise en liberté sous condition et la libération conditionnelle.

Les provinces ont la responsabilité exclusive des services communautaires et privatifs de liberté pour les jeunes contrevenants ainsi que pour les délinquants adultes condamnés à l'incarcération pour une peine totale inférieure à deux ans. Selon le *Code criminel,* le Service correctionnel du Canada assume la responsabilité des délinquants condamnés à des peines d'emprisonnement prison de deux ans ou plus. Toutefois, les délinquants sous responsabilité fédérale sont habituellement détenus dans un établissement provincial lorsqu'ils sont en attente de leur procès et de leur sentence.

Des Accords d'échange de services (AES) permettent le transfert de services offerts aux délinquants entre le gouvernement fédéral et la plupart des provinces. Aux termes de ces Accords, certains délinquants sous responsabilité fédérale peuvent purger leur peine dans des établissements provinciaux, et vice versa. Des Accords négociés peuvent également assurer une prestation efficace de la surveillance des libérés conditionnels, des enquêtes communautaires, ainsi que des services de santé, de psychiatrie et d'éducation. Des AES ont été conclus avec toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario.

Le pouvoir d'octroyer la libération conditionnelle est prévu par *la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et par les lois provinciales et territoriales respectives. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique possèdent leur propre Commission des libérations conditionnelles qui ont la juridiction sur tous les détenus incarcérés dans leurs établissements respectifs. La Commission nationale des libérations conditionnelles peut octroyer la libération conditionnelle, la refuser, y mettre fin ou la révoquer pour tous les détenus sous responsabilité fédérale et pour les détenus sous responsabilité provinciale dans les provinces et les territoires où il n'existe pas de Commission provinciale.

La surveillance de la mise en liberté planifiée et graduelle des détenus dans la collectivité par le biais de mécanismes de mise en liberté sous condition est administrée à la fois par les systèmes correctionnels fédéral et provinciaux-territoriaux. Ces mécanismes sont les suivants : la permission de sortir, la semi-liberté, la libération conditionnelle totale et la libération d'office. La surveillance des libérés conditionnels sous responsabilité provinciale relève du Service correctionnel du Canada ainsi que des services correctionnels provinciaux dans les provinces où il y a une Commission des libérations conditionnelles. Le Tableau 5 indique la répartition des services.

Comme les arrangements pour la prestation des services de détention varient au Canada, les caractéristiques de la population carcérale diffèrent d'une juridiction à l'autre. Comme l'indique le Tableau 5, il y a en tout temps environ dix détenus sous responsabilité provinciale pour six détenus sous responsabilité fédérale. De plus, il existe des différences importantes dans le nombre d'incarcérations du système correctionnel fédéral et provincial.

Tableau 5
Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada[17]

	1991	1996
Établissements correctionnels		
Provinces et territoires	162	148
Secteur fédéral*	53	64
Bureaux de libération conditionnelle – fédéral	68	69
Personnel		
Provinces et territoires	16 061	15 749
Secteur fédéral	10 863	11 926
Compte des détenus incarcérés (moyenne quotidienne)**		
Provinces et territoires	18 940	20 023
Secteur fédéral	11 783	14 143
Compte des détenus sous surveillance communautaire (au 31 mars)		
Probation – provinces et territoires	82 796	99 220
Libération conditionnelle provinciale et territoriale	2 822	3 146
Semi-liberté fédérale	1 841	1 212
Libération conditionnelle totale – secteur fédéral	4 468	4 987
Libération d'office secteur fédéral	2 520	2 727
Autre***	578	385

* Comprend 41 (49 en 1996) établissements correctionnels et 12 (15 en 1996) centres correctionnels communautaires.
** Exclut les détenus qui ne sont temporairement pas sous garde au moment du compte.
*** Comprend les détenus en permission de sortir, ceux qui sont en attente de leur procès et les évadés. Comprend également les détenus sous responsabilité provinciale qui sont en semi-liberté ou en liberté conditionnelle totale surveillée par le Service correctionnel du Canada dans les régions où il n'y a pas de bureau de libération conditionnelle provincial. Exclut les détenus temporaires et les détenus expulsés.

[17] Solliciteur général du Canada, *Faits et chiffres sur les services correctionnels au Canada*, Éditions de 1992 et de 1997, Ottawa (Ontario). Les données sur l'incarcération, sur la surveillance communautaire et sur le nombre d'établissements provinciaux proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada*, 1990-1991, 1995-1996 et 1996-1997, n° de cat. 85-211, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1991-1992, au Canada, il y a eu 243 747 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 5 344 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale (exclut le transfert ou les révocations de la libération conditionnelle ou de la libération d'office)[18].

- En 1996-1997, au Canada, il y a eu 225 462 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 4 569 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale.

On peut également observer des différences entre les peines de placement sous garde provinciales et fédérales. En 1991-1992, pour les détenus sous responsabilité provinciale, la durée moyenne de la peine totale à l'admission était de un mois, pour les détenus sous responsabilité fédérale, elle était de 45 mois pour les délinquants fédéraux (exclut ceux qui purgent une peine d'emprisonnement à perpétuité) ou un rapport de 1 à 45 pour la durée de la peine. En 1996-1997, ce rapport était de 1 à 43.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) réalise des enquêtes nationales sur les services correctionnels. Depuis le milieu des années 1980, les *Enquêtes sur les indicateurs clés des services correctionnels pour adultes et pour jeunes contrevenants* fournissent des données chronologiques qui sont utiles pour l'analyse des tendances au niveau des admissions dans les services correctionnels pour le placement sous garde et la probation sous surveillance. Depuis le mois de mars 1996, l'*Enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes* (ESCPSGJ) a recueilli des données sur les jeunes contrevenants qui purgent des peines sous garde ou des peines de travaux compensatoires dans la collectivité. L'*Enquête sur les services correctionnels pour adultes* (ESCA) recueille des cas regroupés ainsi que des données sur les caractéristiques des cas pour le compte des services correctionnels de garde et communautaires au niveau fédéral, provincial et territorial.

Il est à noter que les données sur les services correctionnels offerts aux jeunes et aux adultes susmentionnées ne proviennent pas des enquêtes du CCSJ. Ces enquêtes ne tiennent pas encore lieu de source de données sous-provinciales. Les données sur les services correctionnels des provinces proviennent des provinces et, par conséquent, ne se comparent pas aux données rapportées par d'autres collectivités canadiennes.

Services correctionnels pour les provinces et les territoires

Au Nouveau-Brunswick, la Division des services communautaires et correctionnels, Ministère du Solliciteur général, est responsable des délinquants adultes condamnés à une peine de deux ans moins un jour et de la surveillance des délinquants en probation, en permission de sortir, sous un programme de solution de rechange à l'amende ou sous une ordonnance de services communautaires. Depuis septembre 1996, cette Division est aussi responsable de la surveillance des délinquants en libération conditionnelle.

---

[18] Les données proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada*, 1996-1997, n° de catalogue 85-211-XPE, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

En 1996, les établissements provinciaux pour adultes situés à Fredericton étaient les suivants :

- Maison de correction centrale du Nouveau-Brunswick;
- Prison provinciale de Fredericton (fermée depuis le 10 janvier 1998).

- Le 31 mars 1996, il y avait 83 adultes sous garde surveillée à Fredericton. Ce nombre comprenait[19] :
  - 54 adultes (65,1 %) sous garde en milieu fermé;
  - 23 adultes (27,7 %) en permission de sortir;
  - 6 adultes (7,2 %) en détention préventive.

- Le 31 mars 1996, le nombre mensuel d'adultes en probation sous surveillance était de 361[20]:

Services correctionnels pour les jeunes

Au Nouveau-Brunswick, les jeunes contrevenants condamnés relèvent de la compétence de la Division des services communautaires et correctionnels, Ministère du Solliciteur général, qui est responsable du fonctionnement et de l'administration des établissements de détention et des programmes communautaires, y compris les programmes de solution de rechange à l'amende, les permissions de sortir et les programmes de mesures de rechange.

En 1996, les établissements correctionnels pour les jeunes à Fredericton étaient les suivants :

- École de formation du Nouveau-Brunswick (garde en milieu fermé) (a fermé ses portes le 25 février 1998);
- Foyer de transition de la Société John Howard de Fredericton (garde en milieu ouvert);
- Foyers d'accueil de Fredericton.

- Le 29 mars 1996, il y avait 93 jeunes contrevenants sous garde surveillée à Fredericton. Ce nombre comprenait :
  - 55 jeunes (59,1 %) sous garde en milieu fermé à la Maison de correction centrale du New Brunswick;
  - 15 jeunes (16,1 %) sous garde en milieu ouvert au Foyer de transition de la Société John Howard de Fredericton;

---

[19] Les chiffres se rapportant à la garde des adultes et des jeunes au niveau provincial (31 mars 1996) sont fournis par la Division des Services communautaires et correctionnels, Ministère du Solliciteur général du Nouveau-Brunswick, Fredericton. Le décompte journalier de la population carcérale englobe les délinquants purgeant une peine, une peine discontinue, en permission de sortir et en détention préventive. Les chiffres cités n'incluent pas les détenus incarcérés dans un établissement provincial en vertu d'un Accord d'échange de services.

[20] Les chiffres se rapportant à la surveillance des adultes et des jeunes au niveau provincial (31 mars 1996) sont fournis par les Services communautaires et correctionnels, Ministère du Solliciteur général du Nouveau-Brunswick, Fredericton. Les chiffres se rapportant aux adultes et aux jeunes en probation sont fondés sur le dénombrement mensuel des cas.

- 5 jeunes (5,4 %) sous garde en milieu ouvert dans un Foyer d'accueil;
- 18 jeunes (19,4 %) en détention préventive.

- Durant le mois de mars 1996, le nombre mensuel de jeunes sous surveillance à Fredericton était de 193. Ce nombre comprenait :

  - 174 jeunes (90,2 %) en probation;
  - 19 jeunes (9,8 %) sous un programme de mesures de rechange.

Services de détention fédéraux

Il n'y a aucun établissement fédéral à Fredericton.

Services fédéraux de surveillance dans la collectivité

Saint John est le centre administratif du Bureau de district de l'ouest du Nouveau-Brunswick qui couvre les régions de Saint John et de Fredericton. En 1997-1998, les services de libération conditionnelle étaient fournis par le Bureau sectoriel de Fredericton.

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du Bureau sectoriel de Fredericton totalisaient 339 924 $[21]:

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du Bureau de district de l'Ouest du Nouveau-Brunswick totalisaient 1 185 542 $:

Le 31 mars 1996, il y avait 26 délinquants sous responsabilité fédérale sous la surveillance du Bureau sectoriel de Fredericton. Ce nombre comprenait[22] :

- 4 délinquants (15,4 %) en semi-liberté;
- 8 délinquants (30,8 %) en liberté conditionnelle totale;
- 10 délinquants (38,5 %) en liberté d'office;
- 4 délinquants (15,4 %) sous un autre statut de mise en liberté.

---

21 Les chiffres se rapportant aux dépenses fédérales pour la détention et les services de surveillance sont fournis par la Direction générale du Contrôleur, Services corporatifs, *Coût annuel pour la garde d'un détenu*, 1997-1998, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). Exclut les dépenses des fonds renouvelables de CORCAN.

22 Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1996, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). « Autre statut de mise en liberté » englobe les délinquants illégalement en liberté ou en détention provisoire.

Nombre de cas et caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité

Il est intéressant de suivre de près les caractéristiques des délinquants qui sont placés sous surveillance. On dispose ainsi de renseignements détaillés sur le nombre de cas et le profil des délinquants sous responsabilité fédérale qui font actuellement l'objet d'une surveillance[23].

Le 31 mars 1999, il y avait 36 délinquants sous la surveillance du Bureau sectoriel de Fredericton.

a) *Caractéristiques démographiques*

- 100 % des libérés conditionnels étaient des hommes;
- l'âge moyen des libérés conditionnels était de 41,4 ans;
- 2,6 % étaient âgés de moins de 25 ans, 97,4 % étaient âgés de 25 ans ou plus;
- 79,5 % étaient âgés de moins de 50 ans, 20,5 % étaient âgés de 50 ans ou plus;
- 94,7 % des libérés conditionnels étaient de race blanche et 5,3 % étaient Autochtones.

b) Caractéristiques des peines

- 56,3 % des libérés conditionnels purgeaient une peine totale inférieure à 4 ans;
- 34,4 % purgeaient une peine allant de 4 à 10 ans;
- 9,4 % purgeaient une peine de 10 ans et plus (à l'exclusion des peines d'emprisonnement à perpétuité).

Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale

Pour aider les délinquants à se réinsérer sans risque dans la collectivité à la suite d'une peine d'emprisonnement, le Service correctionnel du Canada offre en sous-traitance un large éventail de services postlibératoires. Les renseignements suivants se rapportent aux programmes qui concernent les délinquants sous responsabilité fédérale sous surveillance dans le district de Fredericton au cours de l'exercice 1996-1997[24].

a) Établissements résidentiels communautaires

- Les contrats négociés avec les établissements résidentiels communautaires ont fourni 270 548 jours-lits aux délinquants. Les dépenses d'hébergement totalisaient 5 303 $.

b) Indemnisation de subsistance

---

[23] Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1999, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). Le nombre total de délinquants sous surveillance englobe ceux qui sont illégalement en liberté ou en détention provisoire.

[24] Base de données du Programme des ressources communautaires, 1996-1997, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario).

- Les contrats négociés dans le cadre du versement des indemnités de subsistance aux délinquants totalisaient 13 696 $ pour 2 300 jours.

c) Programmes de counseling psychologique et psychiatrique

- Les services de counseling psychologique et psychiatrique ont coûté 10 010 $.
- Des évaluations ont été réalisées au coût de 6 090 $.

d) Autres programmes et services

- D'autres programmes et services ont été offerts au coût de 74 355 $.

Résumé

En 1996, Fredericton était une ville qui comptait 46 505 habitants. Elle avait dans ses environs immédiats deux établissements provinciaux pour adultes et deux établissements pour adolescents (un avec une garde en milieu fermé et l'autre avec une garde en milieu ouvert). Les renseignements dont disposent la police et les tribunaux révèlent qu'en 1996, à Fredericton, 899 adultes et 310 jeunes ont été accusés d'infraction criminelle. Une fois ces accusations portées, on constate une baisse considérable du nombre d'adultes et de jeunes reconnus coupables et qui, dans ces cas, sont condamnés à une peine d'emprisonnement par le tribunal. Ainsi, à Fredericton, sur les 294 jeunes reconnus coupables en 1996-1997, seulement 16,3 % ont été condamnés à une garde en milieu fermé.

En se fondant sur une comparaison des indicateurs sociaux de 1991 et de 1996, y compris la répartition des groupes d'âge dans la population, le nombre de familles à faible revenu et le taux de chômage, on pourrait s'attendre à ce que l'activité criminelle à Fredericton n'augmentera pas. Plus précisément, en 1996, la proportion de la population âgée de 18 à 24 ans (le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle) a baissé de 6,3 % et le taux de chômage a chuté de 0,6 point de pourcentage ou 5,9 %. D'autre part, une croissance démographique de 0,1 % et une légère hausse du revenu familial sont des indicateurs qui se combinent à d'autres pour créer un climat dans lequel il convient d'examiner la criminalité. En fait, le taux de criminalité à Fredericton a augmenté de 1,4 % seulement entre 1991 et 1996. Le nombre de jeunes accusés a subi une hausse de 29,7 %, mais il y a eu moins de jeunes condamnés à une garde en milieu fermé ou ouvert. Des facteurs externes amoindrissent également la capacité du système à combattre la criminalité. Des variables comme les modifications apportées aux lois et les changements apportés aux pratiques d'imposition des peines et aux politiques en matière de justice pénale peuvent avoir une incidence sur les statistiques relatives aux crimes signalés et aux services correctionnels.